

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287736>

N° d'annonce :

601437

**AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1

Code de procédure civile

Loi n°2016-1547

du 28 Novembre 2016

Suivante testament olographe en date du 22 Octobre 2020,

Madame Thérèse Louise SAINT-JULIEN, en son vivant retraitée, demeurant à BOURG-LA-REINE (92340) 65 Boulevard du Maréchal Joffre.

Née à SAMES (64250), le 9 Décembre 1941.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de réglementation fiscale.

Décédée à BOURG-LA-REINE (92340) (France), le 24 Novembre 2021.

A consenti un leg universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et description du testament reçu par Maître Vanessa DALIFARD, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Arnaud MILLET et Jean-Marie MONTAZEAUD, Notaires associés » titulaire d'un office notarial dont le siège est à BOURG-LA-REINE (Hauts-de-Seine), 122 avenue du Général Leclerc, et l'annexe à L'HAY LES ROSES (Val-de-Marne) 19 rue Jean Jaurès, le 13 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vanessa DALIFARD, notaire à BOURG-LA-REINE (92340) 122 avenue du Général Leclerc, référence CRPCEN : 92002, dans le mois



suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTERRE (Hauts-de-Seine) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeG3WeKYp**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG3WeKYp>